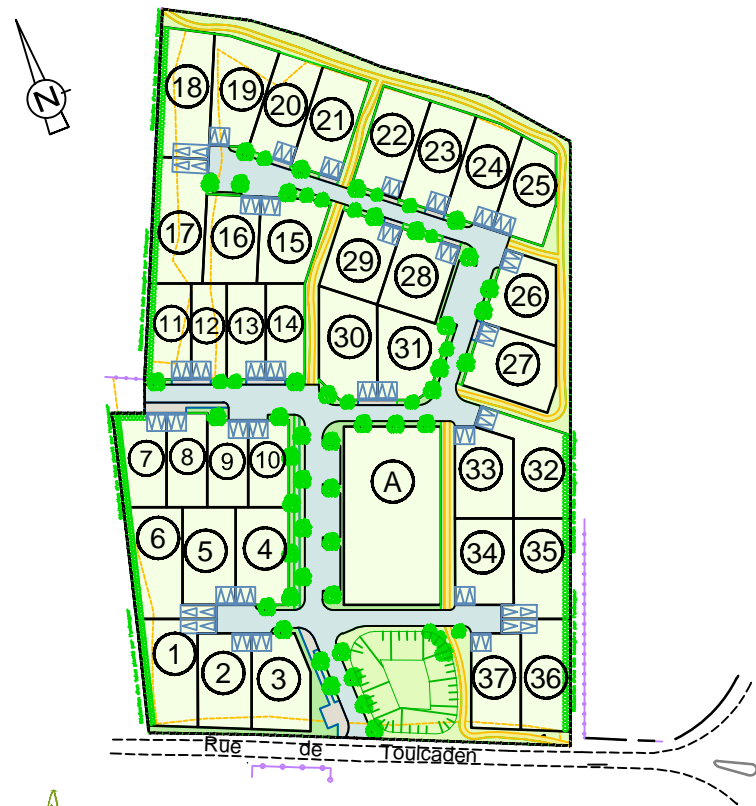


# PLAN D'ENSEMBLE FIGURATIF

## LE TOUR DU PARC

### "Lotissement Le Domaine de Keraroché"

**DOCUMENT  
PROVISOIRE**



DESSCRIPTIF DES LIMITES SUIVANT L'ARTICLE L115-4  
DU CODE DE L'URBANISME :

La limite joignant les points A, B, C, D, E et A résulte de la division de la parcelle AR n° 451 (document d'arpentage n° \_\_\_\_\_, numéroté le \_\_\_\_\_, et dressé par M. Alain RIDU, géomètre-expert à Vannes.

**Aménagement durable**

- Environnement et paysages
- Ingénierie VRD
- Droit de l'urbanisme
- Géomètres-experts

**géo bretagne sud**

Parc d'Activités de Larotseau  
8 rue Ella MAILLART  
BP 30185 56005 VANNES CEDEX

Tel : 02 97 47 23 90  
E-mail : vannes@geobretagnesud.com  
Web : www.geobretagnesud.com

#### NOTE A L'ATTENTION DES ARCHITECTES ET DES MAITRES D'OEUVRE

#### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tout déplacement ou modification -en altimétrie ou en planimétrie- de branchement, boîtier, citerneau, lampadaire, etc... est à la charge de l'acquéreur.

#### RAPPEL :

- Implantation de la construction obligatoire par un géomètre agréé.
- Les cotes 'projet' sont non contractuelles et doivent être contrôlées par les entreprises.
- Faire un état des lieux du terrain avant le commencement des travaux.
- Aucun recours ne pourra être engagé contre l'auteur de cette fiche.

LEGENDE	
Périimètre du lotissement	14.01 Cotation
Contour du lot	15.00 Courbe ou point de niveau du terrain naturel avant travaux (nivellement rattaché au système NGF-IGN69)
S=341 m <sup>2</sup> Surface du lot	16.62 N° du lot
ZD n°000 Numéro de cadastre	BRANCHEMENT E. P. (PROJET)
Application cadastrale (figurative)	BRANCHEMENT E. U. (PROJET)
Limite de zone constructible	CITERNEAU A. E. P. (PROJET)
Enclave privative imposée	COFFRET BASSE TENSION (PROJET)
Marquage au sol stationnement	CITERNEAU TELECOM (PROJET)
Arbres	CANDELABRE (PROJET)
Haie bocagère à planter par l'aménageur	Voie
	Trottoir et/ou accès aux lots
	Chenin piétons
	Espaces verts engazonnés
	Espaces verts bâchés et plantés
	Abris de jardin
	Orientation du faitage principale de la construction
	Implantation de 50% de la façade principale

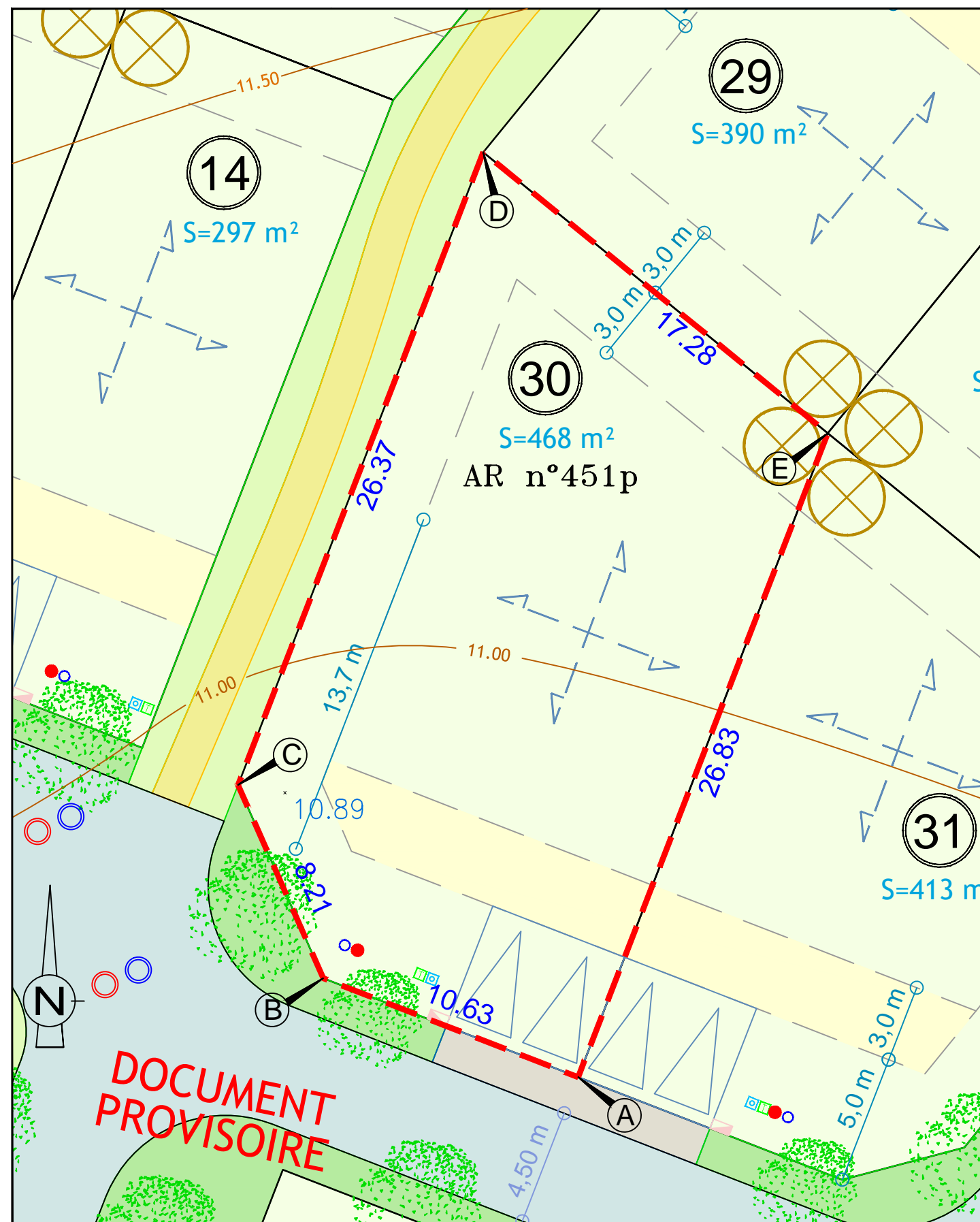
La position des branchements est donnée à titre indicatif.

## LE TOUR DU PARC

"Lotissement Le Domaine de Keraroché"

## LOT 30

PLAN DE  
COMMERCIALISATION



NOTA : La détermination des limites et les surfaces sont données à titre indicatif. Elles ne seront définitives qu'après bornage.